



## **Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées**

**Lundi 26 avril 2021 à 19 h  
Plateforme TEAMS**

### Présences

Personnel de soutien :	aucune personne
Parents :	M <sup>mes</sup> Chantal Boily, Annick D'Amours, Rachel Rioux et Andrée Malenfant, Karine Lévesque
Enseignantes :	M <sup>mes</sup> Majory Pelletier et Nancy Pelletier
Service de garde :	aucune personne
Professionnel :	M. Lucien Briand
Direction :	M. Yvan Ouellet

### **PROJET PROCÈS-VERBAL**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Madame Boily, présidence, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 19 avril 2021

Madame Boily fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

##### 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 février 2021

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 15 février 2021 soit adopté tel qu'il est proposé.

#### 1.4 Suivi au procès-verbal

Certains sujets sont à l'ordre du jour de la rencontre.

- Capsule de formation des conseils d'établissement et suivi des formations : vérification
- Politique alimentaire : Réponse de Madame Valérie Bélanger, responsable du dossier au CSS :
- Les travaux au niveau du partenariat entre le CISSS et les CSS à ce sujet sont continuellement reportés. Nous devons aborder le point lors de notre rencontre du 30 mars, mais en raison de la COVID le tout a été reporté au 20 mai. À la suite de ces travaux, la politique CSS sera retravaillée.
- Rappel des dates pour photos scolaires.

## 2. DOSSIERS DE DÉCISION

### 2.1 Établissement des principes d'encadrement des coûts du matériel et des effets scolaires

#### **RÉSOLUTION POG 20-21-007**

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu de reconduire le document sur les principes d'encadrement des frais chargés aux parents pour l'année 2021-2022

***Résolution en annexe au PV***

### 2.2 Demande de participation à la mesure 15023 « À l'école, on bouge! »

#### **RÉSOLUTION POG 20-21-008**

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que le conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées fasse une demande au Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour que l'école de l'Amitié soit reconnue comme école Force 4 – « On bouge, à l'école! » afin de bénéficier des montants alloués par cette mesure (15023).

***Résolution en annexe au PV***

### 2.3 Autorisation de demande de commanditaires

#### **RÉSOLUTION POG 20-21-009**

Le projet de classe extérieure à l'école de la Pruchière va bon train. Le financement de celui-ci est en grande partie amassé, mais il est possible que nous ayons besoins d'argent supplémentaire. En conséquence, le comité classe extérieure demande au

conseil d'établissement d'autoriser la cueillette de dons pour mettre à terme ce projet.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que le conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées autorise les membres du comité « classe extérieure La Pruchière » de faire les démarches nécessaires pour la recherche de commanditaire pour ce dit projet.

***Résolution en annexe au PV***

2.4 Critères de sélection pour la direction de l'école

**RÉSOLUTION POG 20-21-010**

**CONSIDÉRANT** les avis exprimés par les membres du conseil d'établissement sur les critères de sélection à direction d'école;

**CONSIDÉRANT** le modèle de résolution acheminé par la commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par \_\_\_\_\_ et résolu que M. Yvan Ouellet transmette, à la commission scolaire, la résolution faisant état des critères de sélection à la direction d'école pour les écoles de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées.

***Résolution en annexe au PV***

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 DIRECTION

3.1.1 Suivi sur l'organisation en temps de pandémie

M. Ouellet donne quelques informations sur le fonctionnement dans nos écoles en temps de pandémie.

3.1.2 Organisation scolaire provisoire

M. Ouellet nous dresse un portrait de l'organisation scolaire pour nos écoles en 2021-2022.

L'Amitié :

2 triples niveaux (avec ajouts possibles pour aide pédagogique)

La Pruchière :

1 - préscolaire 4 ans, 1 - préscolaire 5 ans, 1 - 1<sup>re</sup> année, 1 - 2<sup>e</sup> année

1 - 3<sup>e</sup> année, 1 - 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année et 1 - 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année

Des Vents-et-Marées :

1 - préscolaire 4 et 5 ans (temps plein), 1 - 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> année, 1 - 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année et 1 - 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année

### 3.1.3 Conférences Web « Aider son enfant »

Monsieur Ouellet informe le CÉ que les documents nécessaires pour la transmission des ateliers aux parents. Les ateliers sont :

Le stress et l'anxiété chez nos enfants : comment le prévenir?  
Éducation bienveillante : quand on a TOUT essayé!!

Ces conférences seront rendues disponibles aux dates (à déterminer par le CÉ).

### 3.1.4 Projet éducatif

Besoin d'un représentant parent par école pour faire partie d'un comité d'évaluation du projet éducatif.

## 3.2 SERVICE DE GARDE

## 3.3 ENSEIGNANTS

## 3.4 OPP

## 3.5 COMITÉ DE PARENTS

Madame Rioux nous ...

## 3.6 TRÉSORIÈRE

## 3.7 CORRESPONDANCE

### 3.8 AUTRES SUJETS

- Collation cercle des fermières Saint-Pacôme
- Ateliers nutrition

## 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### 4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par \_\_\_\_\_ à \_\_ h \_\_

---

Chantal Boily  
Présidente

---

Yvan Ouellet  
Directeur